Règlements
Sentier polyvalent du Mont Lac-Vert

Périodes d'ouvertures : Fin mai à la fin novembre

RÈGLEMENTS DES SENTIERS

Tout utilisateur:

- Doit porter un casque protecteur;
- Doit respecter le sens des parcours des sentiers ;
- Ne doit pas modifier les sentiers, en construire de nouveaux ou créer des raccourcis sans autorisation de la municipalité;
- Ne doit pas utiliser des véhicules motorisés dans les sentiers à l'exception de ceux empruntés par le personnel autorisé pour l'entretien des sentiers;
- Doit mettre ses détritus (bouteilles, papiers, etc.) dans les poubelles situées sur le site;
- Doit adopter un comportement prudent et respectueux vis-à-vis autrui, car présence d'usagers différents dans les sentiers;
- Les chiens tenus en laisse sont acceptés et vous oblige à ramasser les excréments de votre animal;
- Stationnement au chalet principal.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Il est recommandé aux utilisateurs de:

- Respecter ses limites;
- Vérifier le bon fonctionnement de son vélo avant d'emprunter les sentiers de vélo de montagne;
- Il est recommandé aux usagers d'être accompagnés;
- Respecter les heures d'ouverture;
- Ne pas utiliser le port d'écouteurs ou appareil audio dans les sentiers;
- Que les enfants âgés de 6 ans et moins soient accompagnés d'un adulte.

TOUTE SITUATION D'URGENCE DOIT ÊTRE RÉFÉRÉE AU 911.
L'adresse est le 173, chemin du Vallon, Hébertville (Québec) G8N 1M5

Le centre récréotouristique du Mont Lac-Vert n'est pas responsable des articles perdus ou volés. Les demandes, commentaires, avertissements, débris ou dangers potentiels doivent être référés immédiatement au 418 344-4000.